



# Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

## Compte rendu du CHS du 12 mai 2006

- 1) Adoption du PV du CHS du 12-12-2005 à l'unanimité
- 2) Désignation du secrétaire adjoint : J.GUILLON
- 3) **Présentation du Plan d'organisation et de continuité du SDIS du Rhône en cas de pandémie grippale**  
Exposé effectué par le colonel S.Delaigue présentant les principales dispositions qui seraient prises en fonction d'un développement éventuel de la grippe aviaire.

#### 4) Document unique d'évaluation (DUE)

IL avait été convenu en décembre 2005 qu'une étude serait effectuée pour le prochain CHS pour 6 sites :

- groupement logistique
- CI Duchère
- CI Gerland
- Tassin la Demi-Lune
- St Bonnet le Troncy
- Locaux administratifs Sévigné 3<sup>ème</sup> étage

Le groupement hygiène et sécurité a présenté les résultats pour 2 d'entre eux, le CI Gerland et le site du Sévigné 3<sup>ème</sup> étage.

Il fait ressortir principalement les trois points suivants :

- l'identification des postes de travail
- les sources de danger avec une cotation pour chaque poste de travail
- le bilan par site et par poste

Concernant le Sévigné, l'enquête effectuée fait ressortir des conclusions similaires à celles que le syndicat CGT PATS avait déjà démontrées en 2003 et 2004.

Bien que reconnaissant l'exactitude de nos observations de l'époque, **le président Mansot et le colonel S.Delaigue, refusent néanmoins d'effectuer des aménagements permettant d'améliorer les conditions de travail du personnel.**

L'argument principal reste le même « le SDIS n'est pas propriétaire des locaux »....

S.Delaigue avait pourtant pris des engagements en 2004, qui avaient été repris dans le PV du 11-06-2004, et qu'il devait faire une étude sur le sujet. Le syndicat CGT PATS a demandé les résultats de cette étude, qui n'existe pas 2 ans après ....

Le colonel S.Delaigue ne serait donc pas un homme de parole !!!!!!!!!!!!!

Le docteur RENAUD a regretté de ne pas avoir été associée à cette démarche de visite des locaux avec le bureau hygiène et sécurité, car cela relève totalement de sa compétence.



# Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

J.GUILLON rappelle qu'en 2003 et 2004, il avait été « pris pour un charlot » et que les dossiers présentés par le syndicat CGT avait été traités « par-dessus la jambe ».

S.Delaigue a répondu que l'on traite d'abord les dossiers « pérennes » et a démenti avoir dit que ce n'était pas pertinent car « il y avait une incertitude stratégique et qu'il était tributaire des obligations du propriétaire (conseil général) ».

Il rappelle que d'ici un an le SDIS aura libéré les 7/12<sup>ème</sup> des locaux du Sévigné.

Il faut voir pendant cette période transitoire les mesures pouvant être prises pour cet immeuble qui avait été mal conçu sur le plan thermique. Ces mesures n'auront en tout état de cause pas d'effet en 2006 et en 2007 .....

Concernant le DUE, la CFTC rappelle que le SDIS est incapable de donner des délais pour la mise en application des résultats d'une étude.

S.Delaigue précise qu'il s'agit de valider la méthode de travail, pour « entrer dans les clous du DUE hygiène et sécurité », puis on reviendra devant le CA et le CHS pour montrer les améliorations éventuelles.

Il propose une réunion de travail entre deux CHS pour examiner et compléter les rubriques des tableaux du DUE.

## 5) **Bilan de la médecine du travail**

- présentation du bilan par SSSM par le docteur ROBERJOT pour les pompiers
- présentation du bilan PATS par le docteur RENAUD qui présente tout d'abord sa remplaçante.

En 2005, 314 salariés au SDIS, 2088 visites effectuées et 50 personnes excusées

162 visites périodiques + visites non périodiques + reprises d'activité et 2 inaptitudes temporaires.

### **Bilan des AT pour 2005**

- PATS : 25 AT dont 18 accidents de service (augmentation de 70%) représentant 693 jours d'arrêt
- SPP : 274 AT représentant 5675 jours d'arrêt
- SPV : 148 AT représentant 3105 jours d'arrêt

## 6) **Suivi des enquêtes CHS postérieures aux accidents du travail**

Présentation par le capitaine Vernier

## 7) **Plan de prévention des risques routiers**

Présentation par le lieutenant-colonel Chapin

## 8) **Présentation du rapport sur les chambres de veille par S. S.Delaigue**

Vote « contre » des syndicats (CFTC et CGT PATS).



# Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

## 9) Libération du Sévigné

La CGT rappelle les observations déjà faites en CTP sur les incohérences de certains plans relatifs au 1<sup>er</sup> étage du Rabelais et du 3<sup>ème</sup> étage du Sévigné.

Elle fait remarquer également que le CHS tout comme le CTP n'a pas été destinataire de tous les plans, et notamment ceux de la Croix Rousse.

S.Delaigue fait remarquer que ce n'est qu'un dossier « intermédiaire ».

## 10) question diverse sur les bottes d'incendie

S. Delaigue indique que le fabricant a été contacté pour élargir les bottes afin de prendre en compte la remarque formulée par les syndicats SPP.